



**Déclaration UNSA Éducation**  
**CTSD**  
**Jeudi 6 juin 2019**

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs,

Comme l'on pouvait craindre la Carte scolaire en Vendée pour la rentrée 2019 sera très compliquée à réaliser. Le retrait de 18 postes impacte fortement notre département, retrait de 18 postes qui a été justifié par une baisse démographique. A la lecture des documents que vous nous avez fournis pour préparer ce CTSD, la baisse du nombre d'élèves sera sans doute une nouvelle fois moins forte que celle prévue, pour mémoire baisse de 685 élèves annoncée pour la Vendée à la rentrée 2019. Ces deux dernières années, il y a eu près de 250 élèves qui n'ont pas été comptabilisés mais qui étaient bien présents dans nos écoles. Sur toutes les écoles qui apparaissent dans ces documents de travail, peu voient leur effectif baisser, mais au contraire, on constate que la plupart des écoles gagnent des élèves, parfois de quelques unités, conduisant ainsi à des moyennes d'élèves par classe élevées.

Comment feront nos collègues de maternelle si à la rentrée il y a 29 élèves par classe ? Pourront-ils accueillir de nouveaux élèves durant l'année scolaire ? Comment feront nos collègues de l'élémentaire si chaque classe de l'école compte 28 élèves à la rentrée ? S'autoriseront-ils à faire des classes qui dépassent les 30 élèves s'il y a la venue de nouveaux élèves, s'il y a l'inscription des enfants du voyage ? Et nos collègues des petites écoles de campagne, pourront-ils conduire sereinement une classe à multi-niveaux si l'effectif est pléthorique ?

Pour l'UNSA Éducation, les spécificités de notre département ne sont pas suffisamment prises en compte lors de la dotation des postes et leur répartition dans l'académie. La Vendée est un département plutôt rural avec de nombreuses petites écoles publiques face très souvent à des petites écoles privées catholiques. Le P/E public est plutôt avantageux par rapport aux autres départements de l'académie. Il est dommage que l'on utilise seulement cet indicateur pour justifier de la nécessité de retirer des postes ! L'UNSA Education demande à ce qu'il n'y ait plus de retrait de postes pour notre département qui a pour autre caractéristique d'avoir un solde migratoire positif. Il n'y a pas que des retraités qui viennent s'installer en Vendée, il y a aussi des familles qui trouvent du travail et qui apprécient également le cadre de vie. Leurs enfants sont inscrits plutôt dans les écoles publiques et ces nouvelles arrivées font gonfler les moyennes d'élèves par classe.

Est-ce que l'équité entre toutes les écoles sera garantie lors de cette seconde phase de Carte scolaire ? Pour nous, représentants de l'UNSA Education, nous l'espérons et nos contributions lors du débat auront pour ligne directrice la défense de chaque école et souhaitons que les décisions qui seront prises n'apparaissent pas injustes aux yeux de nos collègues.

L'UNSA Éducation défend une école qui permet la réussite de tous les élèves et revendique qu'il n'y ait aucune classe à plus de 25 élèves, 20 en éducation prioritaire et dans les classes rurales à cours multiples,

Oui à une école de la réussite pour tous.

Les représentants de l'UNSA-éducation.